

SÉANCE PUBLIQUE DU 8 MAI 2018
LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Communiqué

L'Assomption, le 8 mai 2018. – Les membres du conseil municipal souhaitent informer la population de certaines décisions prises lors de la séance publique du 8 mai 2018.

Plusieurs contrats de travaux publics ont été attribués, à savoir :

♦ **Entretien et réparation du réseau d'aqueduc et d'égout**

Le conseil municipal a autorisé l'octroi d'un contrat pour des travaux d'entretien et de réparation du réseau d'aqueduc et d'égout pour une période de deux ans, soit du 30 mai 2018 au 29 mai 2020.

♦ **Travaux de marquage de la chaussée**

Le conseil municipal a autorisé le renouvellement du contrat relatif aux travaux de marquage de la chaussée sur tout le territoire de la municipalité pour l'année 2018.

♦ **Entretien et réparation de bornes d'incendie et drainage unidirectionnel**

Le conseil municipal a autorisé le renouvellement du contrat d'entretien et de réparation des bornes d'incendie et rinçage unidirectionnel du réseau d'eau potable sur le territoire de la municipalité pour l'année 2018.

Lors de cette séance, le conseil municipal a adopté une résolution confirmant sa fierté d'appuyer financièrement et de contribuer au rayonnement des organismes suivants :

- Regroupement des aidants naturels du comté de L'Assomption (RANCA);
- Relais du Grand défi Pierre Lavoie;
- Coopérative jeunesse de services de la MRC de L'Assomption (CJSA).

Réunion du conseil municipal

Rappelons que le conseil municipal de L'Assomption se réunit habituellement le deuxième mardi du mois. Pour connaître les dates des prochaines rencontres, nous vous invitons à consulter le site Internet de la municipalité au www.ville.lassomption.qc.ca.